

Régime des études

Aucun frais d'inscription ni de scolarité.

Les élèves ont le statut d'étudiant.

Cette section permet d'obtenir une bourse d'enseignement supérieur (sous condition de ressources).

Les étudiants ont accès à la demi-pension du lycée et au Restaurant Universitaire.

Débouchés

Poursuites d'études

La formation permet aux étudiants d'entrer directement dans la vie active. Cependant, les étudiants qui désirent poursuivre leurs études au-delà du BTS ont des possibilités de plus en plus nombreuses et variées :

- les licences professionnelles en un an,
- les écoles d'ingénieurs recrutant au niveau BTS,
- la classe préparatoire ATS (lycée Livet), en un an, permettant aux titulaires de BTS ou de DUT d'intégrer une multitude d'écoles d'ingénieurs sur un concours spécifique.

Le BTS MGTMN permet aux meilleurs de ses titulaires d'accéder au titre d'ingénieur en intégrant sur concours l'Ecole Supérieure des Géomètres Topographes (ESGT) située au Mans ou sur dossier l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA option géomètre) à Strasbourg.



Les secteurs d'activités

- les cabinets de géomètres, les bureaux d'études topographiques,
- les entreprises de travaux publics,
- les services techniques des administrations et collectivités : mairie, cadastre, DDT, services topographiques de l'EDF, de la RATP..., IGN, Armée, service hydrographique,
- les services de métrologie de l'industrie,
- les entreprises commerciales de matériel topographique.

Horaires de formation

Horaires	1 ^e année ⁽¹⁾		2 ^e année
	Semaine	a+b+c ⁽³⁾	Année ⁽²⁾
Culture générale et expression	3h	3h+0h+0h	90
Anglais	3h	2h ⁽⁴⁾ +1h+0h	90
Mathématiques	4h	2h30 ⁽⁵⁾ +1h30+0h	120
Physique - Chimie	3h	1h+0h+2h	90
Enseignements professionnels ⁽⁶⁾	18h30	8h+0h+10h30	555
Accompagnement personnalisé ⁽⁷⁾	1h	0h+1h+0h	30
Total	32h30	16h30+3h30+12h30	975
Langue vivante facultative (autre que l'anglais)	1h	1h+0h+0h	30

⁽¹⁾ Les horaires ne tiennent pas compte des 8 semaines de stage en milieu professionnel.

⁽²⁾ L'horaire annuel est donné à titre indicatif.

⁽³⁾ Répartition :

- a) cours ou synthèse en division entière ;
- b) travaux dirigés en groupe à effectif réduit ;
- c) travaux pratiques par groupes d'atelier, dédoublement à partir du 16^e étudiant.

⁽⁴⁾ Une heure de co-enseignement (ETLV) est assurée par un enseignant STI (1h) associé à un enseignant d'anglais (1h). Cet enseignement (a, b, c) est effectué en salle de projet, en laboratoire, en atelier ou sur site extérieur.

⁽⁵⁾ Une demi-heure de co-enseignement est assurée par un enseignant STI (0,5h) associé à un enseignant de mathématiques (0,5h).

⁽⁶⁾ Ces enseignements (a, b, c) sont effectués en salle de projet, en laboratoire, en atelier ou sur site extérieur.

⁽⁷⁾ Personnalisation du parcours de l'étudiant.



Réalisation : Log'Ouest - Edition 2020

Lycée Livet

16, rue Dufour
44042 Nantes cedex 01
Tél. : 02 51 81 23 23

Courriel : ce.0440029t@ac-nantes.fr
Site : <http://livet.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Formation de technicien supérieur



BTS Métiers du Géomètre- Topographe et de la Modélisation Numérique



Devenez un spécialiste dans

- L'observation et la mesure
- Le traitement et l'analyse des informations
- L'aménagement du territoire
- La connaissance du droit civil et professionnel

Le lycée LIVET
l'excellence technologique

